

FICHE DE PRE-INSCRIPTION EN CRECHE

Crèche demandée :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT A ACCUEILLIR EN CRECHE	
Nom et prénom :	
Date de naissance :	
Date d'entrée souhaitée :	
Quotité de présence souhaitée :	Si temps partiel, jour d'absence*:
Observations :	
<p><i>* Les demandes pour 1 à 3 jours de garde ne seront acceptées que pour compléter d'autres berceaux occupés à temps partiel.</i></p>	

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS	
MERE	PERE
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse domicile :	Adresse domicile :
Tél. domicile :	Tél. domicile :
Tél. portable :	Tél. portable :
Mel personnel :	Mel personnel :
Fonction :	Fonction :
Employeur :	Employeur :
Adresse professionnelle :	Adresse professionnelle :
Tél. professionnel :	Tél. professionnel :
Mel professionnel :	Mel professionnel :
Horaires :	Horaires :
Temps de trajet domicile/travail :	Temps de trajet domicile/travail :
Moyen(s) de transport utilisé :	Moyen(s) de transport utilisé :
Observations :	

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPOSITION DE LA FAMILLE DU DEMANDEUR

Nombre d'enfants à charge :	Age(s) :
Situation familiale : – enfant porteur de handicap : oui non – naissances multiples: oui non – famille monoparentale: oui non – fratrie (dont un enfant déjà dans la crèche): oui non – présence d'un autre enfant dans une école, une crèche ou chez une assistante maternelle proche de la crèche: oui non –parent-agent porteur de handicap: oui non	
Observations :	

RENSEIGNEMENTS SUR LES REVENUS DE LA FAMILLE

Revenus de la famille (RFR) :	Nombre de parts fiscales :
Observations :	

Fait à , le
Signature du parent-agent

PIECES A JOINDRE A L'APPUI DE LA DEMANDE

- => acte de naissance de l'enfant (**les berceaux ne sont attribués que pour les enfants déjà nés au moment de la réunion d'attribution**) ;
- => copie du livret de famille dans son intégralité ;
- => copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition dans son intégralité ;
- => copie du dernier bulletin de salaire de l'agent-parent.

LES DEMANDES SERONT EXAMINÉES LORS D'UNE RÉUNION D'ATTRIBUTION EN FONCTION DES CRITÈRES SUIVANTS :

1/ enfant porteur de handicap ; 2/ naissances multiples ; 3/ famille monoparentale ; 4/ fratrie (dont un enfant déjà dans la crèche) ; 5/ présence d'un autre enfant dans une école, une crèche ou chez une assistante maternelle proche de la crèche.	6/ parent-agent porteur de handicap ; 7/ revenus de la famille.	8/ utilisation prévisionnelle du berceau (nombre de jours de présence)
--	--	--

NB : En aucun cas, la priorité n'est donnée par ordre d'arrivée du dossier (sauf à situation équivalente).